

Entre nationalisme, fascisme et ambition politique

L'itinéraire du franciste André Rainsart

Antoine Limare

DANS **20 & 21. REVUE D'HISTOIRE 2022/3 N° 155**, PAGES 3 À 21
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 2649-664X

ISBN 9782724637625

DOI 10.3917/vin.155.0003

Date de mise en ligne : 16/03/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-vingt-et-vingt-et-un-revue-d-histoire-2022-3-page-3?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Entre nationalisme, fascisme et ambition politique

L'itinéraire du franciste André Rainsart

Antoine Limare

En un peu plus d'une dizaine d'années, de 1933 à 1944, André Rainsart traversa la nébuleuse nationaliste d'extrême droite française. Militant de la première heure du Francisme, dont il dirigea la section havraise puis devint l'un des principaux responsables, il rêva d'une prise de pouvoir à la faveur de l'occupation nazie, avant de rejoindre la Milice française. Dans cet article, l'historien Antoine Limare retrace l'itinéraire politique méconnu et éclairant de ce militant fasciste radical, ultra autoritaire et ambitieux au sein de la nébuleuse nationaliste française.

André Rainsart est une figure méconnue du nationalisme français. Méconnu, il l'est autant que le mouvement politique dont il est l'un des dirigeants régionaux, puis nationaux, le Francisme de Marcel Bucard¹. Ce parti, né en septembre 1933 de la volonté d'un ancien combattant au passé militant déjà chargé (Fédération nationale catholique, Faisceau de Georges Valois, Croix-de-Feu), se structure autour d'un but : « conquérir le pouvoir, arrêter la course à l'abîme où nous emportent les luttes fratricides des partis et des classes et l'exploitation scélérate des dissentiments entre les Peuples.

(1) Mouvement dont l'historiographie reste très lacunaire. On peut citer : Arnaud Jacomet, « Les chefs du Francisme : Marcel Bucard et Paul Guiraud », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 25 (97), 1975, p. 45-66 ; Alain Deniel, *Bucard et le Francisme*, Paris, Picollec, 1979 ; Yves Morel, *Bucard, Grez-sur-Loing, Pardès*, 2020.

Rendre à la France le sens de la grandeur, construire son avenir et établir la vraie paix². Le Francisme connaît une existence complexe durant les années 1930, marquée par la dissolution des ligues en juin 1936 et une implantation territoriale très modeste³. Au début de la guerre, son activité est suspendue, comme celle de tous les partis, par l'occupation allemande. Le Francisme est néanmoins de nouveau autorisé en zone nord à compter de mai 1941 par les autorités occupantes, puis en zone sud par Vichy. Il profite alors de son antériorité sur le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot et sur le Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat pour renouer avec ses cadres et militants d'avant-guerre et espère s'imposer ainsi comme le parti de la collaboration. Il semble d'ailleurs que la nouvelle situation du pays ainsi que le soutien de Marcel

(2) Discours de Marcel Bucard le 29 septembre 1933 au pied de l'Arc de Triomphe. Cité par A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, *op. cit.*, p. 6. Ses deux lieutenants principaux sont Paul Guiraud et Jean-Baptiste Lherault.

(3) Le mouvement est très inégalement réparti, avec une implantation surtout dans le nord et l'est du pays. Les estimations varient fortement quant au nombre d'adhérents. Pierre Milza recense « quelques centaines de militants actifs » avant-guerre, ce qui est sans aucun doute trop peu. Pierre Philippe Lambert et Gérard Le Marec indiquent environ 6 000 militants à l'apogée en 1943 ; Pascal Ory en annonce moins de 8 000 ; Jean-Marc Berlière monte enfin jusqu'à 20 000 pour la métropole et l'Empire. Pierre Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987, p. 154 ; Pierre Philippe Lambert et Gérard Le Marec, *Partis et mouvements de la collaboration. Paris, 1940-1944*, Paris, Grancher, 1993, p. 95 ; Pascal Ory, *Les Collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Seuil, 1976, p. 95 ; Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs. France, 1939-1945*, Paris, Perrin, 2018, p. 373.

Bucard à Philippe Pétain et à la Révolution nationale permettent au Francisme de prospérer et de s'implanter dans des régions non touchées avant 1940. André Rainsart fait partie de ces anciens cadres du parti qui renouent avec l'activisme au cours de l'année 1941 et qui permettent le redémarrage du Francisme.

Les informations concernant Rainsart demeurent toutefois parcellaires. On sait qu'il a animé avant-guerre au Havre un éphémère Parti socialiste-national et qu'il a été un dirigeant départemental, puis national, du Francisme. Ce rôle militant a été évoqué précocement par Alain Deniel¹. Un rôle actif au niveau national dans la Main bleue, organisation de garde rapprochée de Marcel Bucard, lui est souvent attribué à tort². Des acteurs du nationalisme ont également mis en avant son passage tardif du Francisme à la Milice³. Cela reste tout de même peu de choses eu égard à un personnage qui a souvent été considéré comme le numéro deux de l'un des principaux mouvements fascistes d'avant-guerre et de la collaboration⁴. Cette méconnaissance du personnage est symbolisée par l'ignorance qui entoure encore son destin à la fin de la guerre. Tandis que le Débarquement et la Libération du pays précipitent le départ des collaborateurs pour l'Allemagne, les traces d'André Rainsart s'évanouissent à l'automne 1944. En témoigne ce rapport de la police parisienne datant d'avril 1945 : « Il a quitté son domicile le 8 août dernier accompagné de sa famille avec

un camion de la Milice. Il a pris, croit-on, la direction de l'Est. Il n'a pas été revu depuis⁵. » Outre le flou qui entoure sa disparition, plusieurs éléments restent jusque-là méconnus : sa démission du Francisme et sa rupture avec Marcel Bucard en 1937 ; son retour puis son action comme secrétaire général de ce mouvement ; enfin, son ralliement final à la Milice de Darnand, comme inspecteur général adjoint au maintien de l'ordre puis comme chef adjoint de la Franc-Garde, branche armée de la Milice française, de la zone nord.

Plusieurs sources nous permettent désormais un nouvel examen du personnage et de son itinéraire militant. Le recours aux archives locales, d'abord, se révèle précieux. Le fonds de la Sous-Préfecture du Havre apporte un éclairage important sur l'activité de Rainsart avant la guerre, révélant un véritable activiste nationaliste⁶. Les pièces du procès Rainsart auprès de la cour de justice du Havre complètent le tableau de son activité durant la guerre en Normandie⁷. Parmi les fonds nationaux, le dossier Rainsart, établi par la cour de justice de la Seine, retrace son parcours durant le conflit⁸. Les témoignages de responsables du Francisme comme Marcel Bucard et Paul Guiraud évoquent abondamment le personnage⁹. Les dépositions des principaux dirigeants de la Milice, tels Joseph Darnand, Jean Bassompierre ou Max Knipping, permettent de resituer son action en 1944. L'ensemble de ces archives donne la possibilité de retracer

(1) A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, op. cit., p. 183.

(2) Ariane Chebel d'Appollonia, *L'Extrême Droite en France. De Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Complexe, 1992, p. 204.

(3) Saint-Paulien, *Histoire de la collaboration*, Paris, L'Esprit nouveau, 1964, p. 216.

(4) Arnaud Jacomet et Alain Deniel en font tous deux un candidat déclaré à la succession de Bucard et le principal opposant à Paul Guiraud. A. Jacomet, « Les chefs du Francisme : Marcel Bucard et Paul Guiraud », art. cité, p. 62 et A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, op. cit., p. 183. Une fiche de renseignements de la police le décrit comme le « véritable chef national des Francistes ». SHD GR 28P9 5094, dossier Rainsart, fiche du 31 octobre 1943.

(5) Archives nationales (AN), 77 W 1883, dossier n° 2951198. Note de police du 9 avril 1945.

(6) En particulier les fonds consacrés aux Croix-de-Feu et au Francisme : Archives départementales de la Seine-Maritime (ADSM), 2 Z58 et 2 Z59.

(7) ADSM, 245 W 123.

(8) AN, Z/6/472, dossier n° 4530.

(9) Pour Paul Guiraud, voir le dossier de la direction de la Surveillance du territoire (DST), 20090153/13, dossier n° 616405, et son dossier de cour de justice : AN, Z/6/284, dossier n° 3249. Sur Marcel Bucard, voir son dossier de cour de justice : AN, Z/6/181, dossier n° 2303.

l'itinéraire d'un militant nationaliste français, depuis la simple activité politique locale jusqu'au sommet d'un mouvement national et de la Milice française.

L'objectif de cet article est triple. En premier lieu, il s'agit de relater aussi précisément que possible l'évolution politique d'André Rainsart, depuis ses premiers éclats militants à sa disparition en 1944. On s'interrogera sur la personnalité de cet individu et sur son ascension progressive au sommet d'une organisation politique nationale. Il sera également question du Mouvement franciste, de son fonctionnement à différentes échelles et des rapports entre ses principaux dirigeants. Le cas de Rainsart sera l'occasion de se pencher sur la complexité de la nébuleuse fasciste française. Ce personnage de second rang navigue en effet entre les groupuscules, les partis et les organisations de maintien de l'ordre, en même temps qu'il circule entre la province et la région parisienne. Sous cet angle, il permet de décentrer le regard par rapport aux principales figures et aux partis qui constituent, depuis plus de quarante ans, la querelle historiographique du « fascisme français »¹. On pourra enfin se questionner sur le processus qui conduit un nationaliste français à devenir un militant fasciste.

Un activiste nationaliste des années 1930

André Rainsart est né le 25 septembre 1901 à Rouen en Seine-Inférieure. Il est le fils d'un employé de banque et d'une jeune Lorraine de 19 ans. Son enfance est marquée par la perte assez précoce de ses parents : sa mère en 1914 suivie de son père deux ans plus tard. Cette situation d'orphelin explique-t-elle la volonté

du jeune Rainsart de rejoindre les ordres. Après son passage au lycée de Rouen, il entre brièvement chez les dominicains. Mais n'ayant pas une « vocation très ferme »², il quitte le couvent et s'inscrit comme étudiant en médecine à l'Université de Rouen où il obtient son diplôme³. Trop jeune pour participer à la Grande Guerre, il est incorporé en 1924 en tant qu'infirmier militaire et effectue son service avant d'être réformé temporairement pour faiblesse pulmonaire. En 1928, il quitte Rouen et arrive au Havre. Il s'installe dans le cabinet de son beau-père, également médecin : Rainsart vient alors d'épouser une jeune fille de 18 ans. Il devient secrétaire du syndicat des médecins du Havre. Son caractère en fait toutefois un collègue difficile : décrit comme « violent et emporté », il est « peu estimé de ses confrères »⁴.

La politique marque très tôt André Rainsart. Dans le dossier de renseignements qu'il remplit en février 1944 pour le Parti franciste, il affirme avoir été sympathisant du Parti communiste jusqu'en 1924⁵, ce que ni les archives de police, ni la presse, ni les travaux d'historiens ne permettent de confirmer. En outre, ces sympathies communistes seraient à peu près contemporaines de son passage chez les frères dominicains, ce qui semble contradictoire. En revanche, l'évolution de Rainsart vers l'extrême droite ne fait pas de doute. Il est signalé comme membre des Jeunesses patriotes en 1933. Il y tente « d'armer ses camarades de matraques »

(2) ADSM, 1 M 287. Rapport du commissaire spécial au préfet de Seine-Inférieure, 24 janvier 1934.

(3) ADSM, 1 M 287. Rapport du commissaire spécial au préfet de Seine-Inférieure, 24 janvier 1934. Rainsart continuera à se revendiquer catholique. En 1944, il écrit : « Il faut que nous retrouvions le catholicisme, non pas le catholicisme émasculé que nous subissons actuellement. Mais le véritable, le fort de jadis. Ce dernier est à la base de nos traditions françaises ».

(4) ADSM, 1 M 287. Rapport du commissaire spécial au préfet de Seine-Inférieure, 24 janvier 1934.

(5) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Dossier individuel d'André Rainsart, 11 février 1944.

(1) La bibliographie à ce propos est tellement abondante qu'on se contentera de citer deux ouvrages récents résumant les points de vue opposés : Zeev Sternhell (dir.), *L'Histoire refoulée. La Rocque, les Croix de feu et le fascisme français*, Paris, Cerf, 2019, et Serge Berstein et Michel Winock (dir.), *Fascisme français*, Paris, Perrin, 2020.

et « d'organiser des manifestations de rue »¹, puis de s'emparer de la direction du mouvement, mais est éconduit en raison de son caractère. La police situe à ce moment son ralliement au Parti socialiste-national. Ce parti est une émanation de la Milice socialiste-nationale de Gustave Hervé où milite notamment Marcel Bucard. En Seine-Inférieure, il semble que le mouvement ne s'implante qu'au Havre. La première réunion a lieu en décembre 1933 autour de seulement sept personnes, d'où le peu de succès que lui prédit la police². Le groupement distribue le manifeste de Gustave Hervé mais « l'action est accueillie avec la plus grande indifférence³ ». La propagande semble s'intensifier au début de l'année 1934 puisque la police annonce désormais 600 adhérents au Havre ; en réalité, le mouvement ne compte réellement qu'une centaine d'éléments actifs. C'est par son style que le Parti socialiste-national se fait remarquer. Dans ses réunions, « aucune obstruction [n'est] tolérée » et tout perturbateur est « immédiatement vidé de la salle »⁴. Ce style autoritaire s'incarne par le port de l'uniforme⁵ et le salut fasciste de la part des « miliciens » du parti qui sont armés⁶. Plusieurs réunions se soldent par des affrontements et des blessés, notamment par armes à feu. Un jeune militant, arrêté par la police en possession d'un revolver chargé, explique : « le pistolet trouvé ne m'appartient pas. Il m'a été fourni par le Dr Rainsart, président du parti

socialiste-national. Je suis du reste lieutenant de ce parti où je commande cinq hommes, qui sont appelés troupes de choc⁷ ». L'idéologie est marquée par un violent antiparlementarisme : après le 6 février 1934, un militant réclame « la peau et la tête des assassins Daladier et Frot⁸ ». Rainsart affirme que « la forme républicaine actuelle ne convient plus aux circonstances économiques et politiques du temps présent »⁹. Finalement, début 1934, le mouvement s'essouffle. L'épisode inaugure le parcours d'activiste politique d'André Rainsart.

La disparition du Parti socialiste-national ne le décourage pas. Il adhère successivement à plusieurs groupements nationalistes. Après avoir appartenu aux Jeunesses patriotes, il s'inscrit aux Croix-de-Feu en 1935 où il dirige une section locale¹⁰ puis, après la dissolution des Croix-de-Feu en juin 1936, il adhère au Parti social français et dirige encore une section¹¹. Sans doute cette participation au PSF est-elle pour lui un moyen d'exercer son goût pour le commandement sur des militants nombreux. Il s'agit aussi probablement d'un moyen de repérer de potentiels adhérents pour le Francisme.

Le ralliement de Rainsart au Francisme

Le docteur Rainsart est identifié pour la première fois comme militant du Francisme au Havre à l'été 1935. Il est décrit comme le fondateur du groupe havrais – groupant une trentaine de membres –, délégué régional et propagandiste particulièrement actif¹². Un premier

(1) ADSM, 1 M 287. Rapport du commissaire spécial au préfet de Seine-Inférieure, 24 janvier 1934.

(2) ADSM, 1 M 287. Rapport du sous-préfet du Havre au préfet de Seine-Inférieure, 19 décembre 1933.

(3) ADSM, 1 M 287. Rapport du commissaire central au préfet de Seine-Inférieure, 18 décembre 1933.

(4) ADSM, 1 M 287. Rapport du sous-préfet du Havre au préfet de Seine-Inférieure, 19 décembre 1933.

(5) L'uniforme comporte « une chemise grise ou kaki, avec brassard portant une hache, pantalon court ». ADSM, 1 M 287. Rapport du préfet de Seine-Inférieure au président du Conseil, 23 janvier 1934.

(6) ADSM, 1 M 287. Rapport du préfet de Seine-Inférieure au président du Conseil, 18 janvier 1934.

(7) ADSM, 1 M 287. Procès-verbal de la Gendarmerie nationale, 18 février 1934.

(8) *Le Réveil Normand*, 11 février 1934.

(9) ADSM, 1 M 287. Rapport du commissaire central au préfet de Seine-Inférieure, 2 janvier 1934.

(10) ADSM, 1 M 279. Rapport du sous-préfet du Havre au préfet de Seine-Inférieure, 9 avril 1936.

(11) ADSM, 2 Z 60. Rapport du commissaire spécial au sous-préfet du Havre, 2 octobre 1936.

(12) ADSM, 1 M 288. Commissariat spécial du Havre. Notice individuelle d'André Rainsart, 25 mars 1936. Sa carte

meeting a lieu au Havre en novembre 1935 en présence de Marcel Bucard, qui annonce grouper 55 000 adhérents derrière lui¹. Les réunions publiques organisées par Rainsart jusqu'en 1936 attirent en moyenne une centaine de personnes, dont une bonne part d'opposants². Dans l'ensemble, le Mouvement franciste a peu de succès dans le département avant-guerre.

On relève une certaine continuité entre l'engagement de Rainsart chez les socialistes-nationaux et chez les francistes. Dans la forme d'abord, puisqu'on retrouve une grande exigence disciplinaire pour les militants. Ce style va toujours de pair avec une virulence politique : Rainsart lui-même exprime, dans des termes très similaires à ceux employés deux ans plus tôt, le refus de toute contradiction lors de ses meetings : « Je rappelle que cette réunion est essentiellement privée, que nulle contradiction ou désapprobation ne sera admise et, qu'en conséquence, les perturbateurs possibles seront expulsés de la salle³ ». La continuité est aussi flagrante s'agissant des thèmes abordés. Pour lui, la France de 1936 est marquée par l'antagonisme du « Front populaire et du Front national ». Afin de réaliser l'union des Français, il s'agit de se « défendre contre les politiciens et le capitalisme », de supprimer le « régime parlementaire »⁴ et de lutter contre les « ennemis mortels » du pays que sont les Juifs⁵. En matière de politique extérieure, Rainsart se montre favorable à une

réorganisation de l'Europe, fondée sur un accord franco-allemand mettant à égalité les deux puissances⁶.

Quoi qu'il en soit, l'activisme de Rainsart ne semble pas porter ses fruits. En juin 1936, au moment de la dissolution des ligues par le gouvernement du Front populaire, les rapports de police font état d'une centaine de militants francistes dans le département. Le mouvement, interdit, se reconstitue néanmoins très vite sous le nom de Parti unitaire d'action socialiste et nationale et se situe dans la continuité directe de son prédécesseur : le local, les militants et les cadres sont les mêmes. Rainsart milite toujours activement. À l'été 1937, il planifie un séjour pour de jeunes francistes dans un camp des Jeunesses hitlériennes en Forêt Noire. Cette idée de voyage organisé par le parti pour les jeunes militants lui vient probablement de l'un de ses nombreux déplacements en Allemagne au cours des années 1930⁷. Il semble toutefois que le projet n'ait pas abouti, ce qui nourrit sa frustration.

La première rupture avec Marcel Bucard

En avril 1937, Rainsart et l'un de ses proches, Paul Guiraud⁸, déplorent l'affaiblissement du parti et l'amollissement du chef⁹. Bucard ayant eu vent des discussions entre Guiraud et Rainsart réaffirme son autorité sur son subordonné. Dans un échange de lettres tendu, Rainsart offre une première fois sa démission

d'adhérent au Francisme est timbrée pour 1935 et non 1934. Voir annexe n° 1.

(1) ADSM, 2 Z 59. Rapport du commissaire central au sous-préfet du Havre, 22 novembre 1933.

(2) ADSM, 2 Z 59. Rapport du commissaire spécial au préfet de Seine-Inférieure, 20 décembre 1935.

(3) ADSM, 1 M 288. Rapport du commissaire de police au commissaire central, 27 mai 1936.

(4) ADSM, 1 M 288. Rapport du sous-préfet du Havre au préfet de Seine-Inférieure, 11 février 1936.

(5) ADSM, 1 M 288. Rapport du commissaire spécial au préfet de Seine-Inférieure, 20 décembre 1935.

(6) Il préconise dans un article le réarmement de la France pour tenir l'Allemagne en respect. André Rainsart, « Quel a été la politique extérieure de la France depuis le 11 novembre 1918 ? Et que doit-elle être dans la période actuelle ? », *Le Réveil Normand*, 14 janvier 1934.

(7) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Dossier individuel d'adhérent au Francisme d'André Rainsart, 11 février 1944.

(8) Paul Guiraud (1913-1977), alias Paul Letourneur, d'abord enseignant puis journaliste, est l'un des responsables du Francisme et son principal doctrinaire.

(9) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettre de Paul Guiraud à André Rainsart, 27 avril 1937, et réponse d'André Rainsart, 28 avril 1937.

avant de se raviser. Finalement, la crise éclate en octobre. Il expose alors clairement ses griefs :

Mon idéal n'a pas changé, je tiens à vous le dire à nouveau. Les raisons de ma décision sont d'un autre ordre. Je m'en vais désillusionné ; j'avais cru trouver au Parti Franciste une organisation sérieuse et ordonnée ; je n'y ai trouvé que pagaille et désordre ; j'avais cru y trouver un esprit de camaraderie fasciste ; je ne vois dans votre entourage qu'incapables et vaniteux, dévorés d'esprit de cabale. Je préfère m'en aller car le mal me paraît incurable. Cette décision est irrévocable ; fasciste je reste, mais Franciste je ne veux plus être¹.

Le même jour, une douzaine de militants et de cadres du Havre adressent également leur démission au siège, se déclarant « solidaires » du docteur Rainsart et « approuvant sa conduite »². Après que l'un des militants du Havre reçoit une lettre de radiation de la part de Bucard, le docteur décide de suspendre les activités de la section havraise³. Même si Bucard finit par accepter la démission de Rainsart, sa réponse représente, aux yeux du Havrais, « un joli moment de diplomatie, digne des plus fins limiers des politiciens parlementaires de la III^e République⁴ ». Le docteur se dit « choqué » de la teneur des échanges avec un homme qu'il a « vénéré à l'égal d'un Dieu »⁵. Quelques jours plus tard, Bucard adresse une dernière lettre pour clore le sujet. Le chef du Francisme fait appel au « sang-froid » de son interlocuteur au nom de l'amitié les liant. Il justifie son

action à la direction du parti : « Vous savez aussi bien que moi, *car c'est là tout le drame*, que si je ne m'étais pas heurté continuellement à des difficultés inouïes d'ordre matériel, j'aurais eu plus souvent le plaisir de donner satisfaction à des suggestions d'ordre administratif et d'organisation⁶ ». Il poursuit en remettant l'ancien militant à sa place : « Hélas, il est plus facile d'être le second que le premier, croyez-moi ». En fait, il y a deux points d'achoppement pour Bucard.

Le premier concerne la section du Havre, dont il craint qu'elle suive Rainsart, ruinant des années de propagande :

Je ne vous reprocherais certes pas que les Francistes du Havre soient plus attachés à leur délégué constamment parmi eux, qu'à leur chef, forcément éloigné. Cela prouve que vous avez su leur inculquer un bel esprit de corps. Mais précisément à cause de cette forte discipline collective, personne autour de vous n'avait licence d'en tirer prétexte pour échapper à la discipline individuelle en excipant d'une solidarité qui n'était pas de mise ou pour se réfugier dans je ne sais quel mouvement autonome.

Le deuxième écueil est plus personnel et idéologique. Bucard n'accepte pas l'argumentaire de Rainsart : « votre démission, en ce qui concerne le Francisme, n'est pas motivée idéologiquement mais sur des questions d'organisation ; non pas dans l'absolu mais dans le relatif et le contingent ; non sur des questions de principes mais de circonstances ». Et le chef de rappeler au militant son serment : « Même vos griefs d'ordre administratif seraient-ils tous pleinement valables [...] vous ne pouviez pas, André Rainsart, laisser arracher au serment toute sa valeur dogmatique ». Finalement,

(1) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettre d'André Rainsart à Marcel Bucard, 5 octobre 1937.

(2) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettre des francistes du Havre à Marcel Bucard, 5 octobre 1937.

(3) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettre d'André Rainsart à Marcel Bucard, 16 octobre 1937.

(4) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettre d'André Rainsart à Marcel Bucard, 20 octobre 1937.

(5) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettre d'André Rainsart à Marcel Bucard, 22 octobre 1937.

(6) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettre de Marcel Bucard à André Rainsart, 25 octobre 1937. Les autres citations sont de la même lettre. C'est Bucard qui souligne.

Bucard conclut en espérant le retour prochain de Rainsart, lorsque les conditions matérielles du mouvement permettront le plein déploiement de l'idéal franciste. Pour Bucard, la perte d'un lieutenant aussi fidèle et d'un organisateur efficace est sans doute un coup suffisamment dur en soi pour ne pas fermer la porte à toute réconciliation. Certains événements du parcours de Rainsart permettent d'imaginer que c'est l'impossibilité pratique de mettre en œuvre ses idées et l'absence de position de pouvoir au niveau national qui ont entraîné sa décision.

Rainsart démissionne du Francisme en octobre 1937 mais ne cesse pas son action politique. Il crée dans la foulée, avec l'aide des francistes havrais démissionnaires, le Parti national français (PNF). Ce parti ne réalise guère d'actions publiques et favorise les opérations clandestines. Il est en effet certain que Rainsart participe, dès le printemps 1937, à la constitution de dépôts d'armes clandestins dans la région du Havre. Cette action ne s'inscrit pas dans le cadre de la fameuse Cagoule dont Rainsart n'est pas membre, mais relève plutôt d'une forme d'auto-organisation militante, en lien avec divers militants nationalistes en rupture avec leurs partis respectifs¹. L'absence de certitude sur la chronologie de ces événements ne permet pas d'affirmer si la mise en retrait du Francisme était un moyen d'avoir les coudees franches pour une action clandestine ou si, au contraire, l'échec de ces groupements d'auto-défense a été la cause de sa démission. Dans cette hypothèse, le départ de Rainsart

s'expliquerait par le refus des dirigeants nationaux du Francisme de s'engager plus en avant dans la voie du coup de force. Est-ce ce qu'André Rainsart reproche à Bucard en déclarant ne pas avoir trouvé au Francisme « une organisation sérieuse et ordonnée » ? Quoiqu'il en soit, au printemps 1938, le démantèlement de son organisation et la surveillance policière le contraignent à la prudence. Son mouvement est en « complète désorganisation » et lui-même se « désintéresse » de l'action politique, d'après le commissaire divisionnaire du Havre².

L'ascension au sein du Francisme et une ambition contrariée

Lorsque éclate la guerre en septembre 1939, Rainsart s'engage comme médecin au 329^e régiment d'infanterie. Il est fait prisonnier en mai 1940 et interné au stalag 12D à Trèves³. Dès juillet, il y reprend la propagande, organise « différentes réunions et fait plusieurs conférences pour exposer le programme du Francisme [...] sa doctrine était la lutte contre le communisme et contre l'Angleterre ». Les Allemands favorisent cette activité en autorisant une réunion hebdomadaire⁴. Il parvient à attirer une centaine de sympathisants. En octobre 1940, il est libéré par les Allemands et démobilisé⁵. En novembre, de retour au Havre, il relance l'activité de la section franciste, organise des réunions de propagande du parti et renoue avec Marcel Bucard qui se rend au Havre en octobre 1941⁶. Comment expliquer

(1) Ni Rainsart ni les autres militants havrais ne figurent sur la liste Corre et semblent sans lien avec les affiliés du Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR) en Seine-Inférieure. D'éventuels contacts sont davantage à chercher du côté des Comités de rassemblement anti-soviétiques (CRAS) qui regroupent majoritairement des francistes. Voir A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, op. cit., p. 95, et Frédéric Monier, *Le Complot dans la République. Stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 277.

(2) AN, F/7/14 673. Rapport du commissaire divisionnaire à l'inspecteur général des services, 16 avril 1938.

(3) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Rapport du commissaire Riquet, 4 mars 1947.

(4) AN, F/7/15 273. Rapport des Renseignements généraux sur l'activité du Parti franciste.

(5) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Charles Doat, 18 février 1947.

(6) Marie-Paule Dhaille-Hervieu, *Communistes au Havre. Histoire sociale, culturelle et politique, 1930-1983*,

ce revirement de situation et ce retour au sein du Francisme ?

Pour Bucard, la chose semble assez simple. En ce début de l'année 1941 où l'activité de son parti en zone occupée est fortement perturbée par la présence de l'occupant (qui exige pour chaque réunion et chaque tournée de propagande une autorisation préalable), le retour d'un cadre d'expérience, connaissant la doctrine, le parti et les militants, ne présente – en apparence – que des avantages. Le retour de Rainsart laisse entrevoir la reconstitution à brève échéance de la Fédération de Seine-Inférieure et le retour de militants actifs autour de leur chef local. Pour Rainsart, la chose est moins évidente et l'on peut seulement avancer des hypothèses. On l'a vu, à peine a-t-il rejoint son stalag, qu'il se met à répandre la doctrine franciste. Il est possible qu'il ait perçu dans la défaite de la France et la chute du régime républicain une opportunité pour propager ses idées politiques. Surtout, il nous apparaît que Rainsart est fondamentalement un activiste nationaliste qui instille de la politique dans tout ce qu'il entreprend et saisit toutes les occasions de répandre sa doctrine. Sa libération et son retour au Havre le trouvent donc probablement gonflé à bloc par les possibilités ouvertes par la nouvelle situation de la France. Dès le début de l'année 1941, André Rainsart reprend sa place au sein du Francisme, avec le titre de délégué régional pour la Normandie.

C'est à la fin de l'année 1942 que Rainsart obtient une position nationale au sein du mouvement. Bucard est alors affaibli par des blessures de guerre qui l'obligent à se mettre en retrait¹. Paul Guiraud estime qu'il décide de confier l'intérim à André Rainsart car il en a

gardé « un très bon souvenir² ». En décembre, celui-ci vient donc habiter à Paris. Le poste de secrétaire général du Francisme est créé spécialement pour lui le 13 mars 1943. Selon Bucard, Rainsart est investi de « la direction effective du parti³ » tandis que les commissaires généraux du parti n'y voient qu'une situation temporaire⁴ : « le poste de Secrétaire Général n'avait de raison d'être qu'en raison de la maladie de Marcel Bucard. Il n'a eu qu'un seul titulaire, le Dr Rainsart⁵ ». La fonction de secrétaire général consiste à coordonner l'activité des différents commissaires généraux du Francisme en jouant « un rôle d'arbitre ». Dans cet exercice, le docteur laisse une certaine autonomie aux commissaires⁶ mais il ne faut pas y voir une gestion démocratique du parti. Lors de nombreux déplacements en province, il rappelle les impératifs d'« obéissance » et de « discipline ». Aux jeunes francistes, il déclare : « Au regard du parti, vous êtes les novices, vous appartenez au parti, votre serment vous lie au parti »⁷. Tout manquement à la discipline entraîne la radiation, au sujet de laquelle il lance cet avertissement : « Lorsque nous serons au pouvoir [...] il ne faudra pas que les anciens francistes radiés comptent sur notre

(2) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Paul Guiraud, 14 février 1947.

(3) AN, Z/6/181, dossier n° 2303. Déposition de Marcel Bucard, 5 juillet 1945.

(4) Les commissaires généraux du parti, au nombre de cinq, sont chacun chargés d'un domaine (action politique, organisation, action sociale, propagande et jeunesse) et forme le comité exécutif du parti. Bien qu'étant pour la plupart des adhérents de la première heure, seul le chef avait en dernière instance le pouvoir de décision. A. Deniel, *Bucard et le Francisme, op. cit.*, p. 172-173.

(5) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Paul Guiraud, 14 février 1947. Guiraud explique qu'il « n'y a jamais eu de successeur désigné à Bucard » et qu'il « ne faisait aucun doute, pour aucun franciste, que si Bucard venait à disparaître, le parti disparaîtrait avec lui ». AN, Z/6/284, dossier n° 3249. Procès-verbal du 3 juin 1946.

(6) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Roger Ramelot, 18 février 1947.

(7) AN, F/7/15 273. Rapport du commissaire principal de Marseille au commissaire divisionnaire, 30 mai 1943.

Mont-Saint-Aignan, Publications des universités du Havre et de Rouen, 2009, p. 34.

(1) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Marcel Bucard, 27 février 1947.

être d'autant plus grande que le docteur était en lien avec le 2^e Service de la Milice française créée en janvier 1943 par le régime de Vichy¹.

Comment prendre le pouvoir ?

Malgré l'ampleur de ses responsabilités au sein du Parti franciste, Rainsart n'est pas satisfait de l'activité de celui-ci, qu'il juge encore trop timide. L'exercice du pouvoir pendant la convalescence de Bucard lui donne à réfléchir et il s'imagine en futur chef. Son ambition au sein du parti va de pair avec une ambition politique nationale. Or, au cours de l'année 1943, l'accession au pouvoir de Bucard, à l'appel du maréchal Pétain ou par la pression des masses, devient de moins en moins crédible. Rainsart constate à regret que le Francisme ne peut plus « espérer arriver au pouvoir par la voie normale, c'est-à-dire en recrutant des éléments nombreux qui nous donneraient la majorité absolue² ». Il emploie donc plusieurs stratégies pour parvenir au pouvoir. La première d'entre elles consiste à favoriser l'union des « révolutionnaires ». Régulièrement invoquée par les principaux partis collaborationnistes dans leur presse, cette unité peine à se réaliser. La principale tentative de rapprochement prend forme dans le Front révolutionnaire national (FRN). Lancé à l'initiative de Marcel Déat, le FRN a pour but officiel de coordonner les efforts des groupements collaborationnistes et de créer une force d'action commune. La principale manifestation de ce FRN est un grand meeting, organisé au Vel' d'Hiv', le 11 avril 1943. Au cours de cette cérémonie, Rainsart voit son influence reconnue et considérablement augmentée puisqu'il est nommé chef des Milices révolutionnaires nationales, qui seraient la fusion des différents services d'ordre des partis

composant le FRN³. Rainsart prononce alors un discours enflammé et remarqué où il appelle à l'action commune et immédiate⁴. Mais finalement, cela reste un vœu pieu.

Rainsart change de stratégie et joue la carte allemande. Plusieurs responsables du Francisme rapportent qu'au sein du Grand Conseil⁵, Rainsart est celui qui pousse le plus à l'alliance avec les nazis⁶. Pour gagner leur confiance, le docteur suggère d'inciter les militants à rejoindre les unités allemandes comme les Waffen-SS⁷. Ainsi, l'occupant favoriserait en retour l'armement de la Milice franciste. Fin 1943, Rainsart se vante d'obtenir des occupants des autorisations de port d'armes pour celle-ci⁸. Le Secrétaire général du parti annonce ainsi aux militants havrais qu'en raison « d'un accord personnel avec les autorités d'occupation, ils recevraient bientôt de nombreuses armes lourdes et individuelles qui leur permettraient de jouer un rôle répressif et de s'entraîner à la bataille de rue⁹ ». Avec ce changement de méthode politique, le succès ne peut être que prochain : « je puis affirmer qu'avant longtemps, et à une date que je pourrais fixer à la rigueur, nous serons les maîtres du pays¹⁰ ». Néanmoins, ses promesses ne sont

(3) On y trouve le RNP, le Francisme, le Mouvement social révolutionnaire (MSR), les Jeunes de l'Europe nouvelle, le Comité d'action antibolchévique, mais pas le PPF. En réalité, l'essentiel des miliciens sont des militants francistes.

(4) Voir annexe n° 2.

(5) Le Grand Conseil est un organe consultatif composé d'un nombre variable d'adhérents nommé par le Chef et qui se réunit une fois par trimestre pour donner son avis sur la bonne marche du parti. A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, op. cit., p. 73.

(6) Il propose notamment la co-belligérance au côté des Allemands contre l'Angleterre et l'URSS. Il aurait également eu des contacts réguliers avec le Sicherheitsdienst (SD) d'après certains témoignages.

(7) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Robert Poimiroo, 24 février 1947.

(8) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Rapport de l'inspecteur Coutarel, 18 janvier 1945.

(9) Cité dans Françoise Passera et Jean Quellien, *Les Normands dans la Guerre. Le temps des épreuves, 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2021, p. 435.

(10) AN, F/7/15 273. Note du 22 octobre 1943.

(1) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition d'Auguste Cochenet, 5 février 1947.

(2) AN, F/7/15 273. Note du 22 octobre 1943.

pas tenues et les francistes en sont « profondément déçus ». Certains marquent leur désaccord avec Rainsart, faisant ressortir que ses « méthodes de bluff » sont « peu compatibles avec l'activité d'un parti de Révolution nationale »¹. Pire, Bucard a vent de ces préparatifs et dans deux lettres adressées coup sur coup à Rainsart en décembre 1943, il interdit formellement toute action de ce type : « Il m'est revenu que des Francistes avaient été pressentis pour s'engager dans des formations antiterroristes [...] J'interdis formellement, sous peine de radiation, à tous les Francistes, quels qu'ils soient, de s'inscrire, sans une autorisation exceptionnelle, dans une formation de ce genre² ».

Rainsart, chef milicien

Rejoindre la Milice : un choix opportuniste et de rupture

C'est au cours de son ultime tentative d'emmener le Francisme dans une direction toujours plus radicale, par son rapprochement avec la Milice, que Rainsart va définitivement se détacher de Bucard. Comment l'expliquer ? D'abord, son action politique est jugée trop timorée. Non seulement Rainsart a toujours été plus radical que Bucard, mais ce dernier s'est considérablement affaibli depuis ses opérations³. Or, aux yeux du docteur, un chef doit avant tout se présenter comme tel. Son insistance sur le port de l'uniforme, sur le courage

physique et sur la détermination du militant entre de plus en plus en contradiction avec la pratique de Bucard et son état de santé. Cette dévalorisation est renforcée par la vie intime de Bucard et les révélations que Paul Guiraud ne manque pas de lui faire⁴. De plus, il ne faut pas sous-estimer la part de l'ambition chez un homme qui a toujours voulu être un chef, un meneur d'hommes. Son exercice du pouvoir pendant la convalescence de Bucard lui donné à réfléchir et il s'est habitué à diriger.

L'intérêt de Rainsart pour la Milice française témoigne d'un véritable revirement. En 1943, lorsqu'un premier rapprochement entre la Milice franciste et la Milice française est envisagé, il juge nécessaire de conserver l'autonomie du parti⁵ et même une « indépendance totale⁶ ». En janvier 1944, l'extension de la Milice en zone nord est l'occasion pour lui de mener à bien ses projets. Rainsart prend contact avec les dirigeants miliciens et une entrevue a lieu le 4 février 1944 avec Francis Bout de l'An et Pierre Gallet. Ce dernier rapporte : « Je sondais Rainsart que je trouvais peu enthousiaste à l'égard de son chef et prêt à le quitter. Il se plaignait amèrement d'avoir été de longues années dupé par cet homme et d'avoir à cause de lui manqué sa vie [...] Je n'eus pas de peine à le persuader de se rallier à la Milice française⁷ ». Cette entrevue

(1) ADMS, 245 W 123. Note de police, 18 octobre 1943. La formule de « Révolution nationale » est à prendre ici dans le sens que lui donnent les francistes, à savoir la constitution d'un état fasciste français. La « Révolution nationale » pétainiste, soutenue au moins jusqu'en 1941, déçoit rapidement les francistes qui se détachent alors de Pétain. Voir A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, op. cit., p. 138-144.

(2) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Lettres de Marcel Bucard à André Rainsart, 4 et 8 décembre 1943.

(3) Bucard, qui souffre du vertige de Mesnières, subit plusieurs trépanations de décembre 1942 à janvier 1943. Sa convalescence dure plusieurs mois.

(4) Notamment sur son homosexualité notoire. Mme Rainsart donne comme raison de la démission de son mari « que Bucard était pédéraste ». AN, Z/5/35, dossier n° 1397. Procès-verbal du 30 avril 1945. Arnaud Jacomet estime que c'est Paul Guiraud qui entretenait volontairement la discorde entre Bucard et Rainsart, étant jaloux de sa propre influence sur le chef.

(5) AN, F/7/15 273. Rapport du commissaire principal de Marseille au commissaire divisionnaire, 30 mai 1943.

(6) AN, F/7/15 273. Compte rendu de la réunion franciste du 4 avril 1943.

(7) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Pierre Gallet, 13 février 1947, et extraits de ses Mémoires inédits. Ses mémoires, non publiés, nous ont été communiqués par François le Goarant de Tromelin. Qu'il en soit ici vivement remercié.

débouche sur un protocole d'accord entre la Milice et le Francisme, dont la ratification est prévue fin février¹. Les différents articles stipulent la mise en commun des services de renseignements, l'exécution commune des opérations et le partage des armes. Bucard accepte dans un premier temps et invite ses militants à rejoindre le groupement de Darnand². Dans certains départements, l'amalgame est réussi³. Mais en avril, Bucard se ravise devant ce qu'il considère être « un jeu de dupes⁴ ». À l'adresse de militants parisiens, il explique :

La Milice française est une organisation de Salut Public. Il faut l'aider de toutes nos forces, mais non lorsqu'elle fait de la politique. Je vous interdis d'adhérer au « parti » de la Milice sauf dans certains cas particuliers que je serai à même d'apprécier. Cependant, je vous recommande de n'avoir aucun conflit ouvert avec cette organisation⁵.

Quelques jours plus tard, il va plus loin et demande à ses militants de quitter la Milice française sous peine de radiation du Francisme⁶. Ce revirement de Bucard est l'occasion pour Rainsart de quitter définitivement le Francisme. Son départ a été préparé en amont avec Pierre Gallet, qui raconte :

« Tout sera très clair, me dit-il. En me mettant à la disposition de Darnand je quitterai le parti franciste et tous ceux qui valent quelque chose me suivront. L'atmosphère n'est plus respirable. Quand j'ai rallié Bucard, j'étais loin de m'attendre à ce que j'ai trouvé près de lui ! » Une poignée de mains scella notre accord et le docteur Rainsart fut pour la Milice une recrue de premier plan⁷.

Au cours d'un Grand Conseil à la fin du mois d'avril, Rainsart annonce qu'il rejoint Darnand et appelle les francistes à le suivre. Bucard diffuse une circulaire dans le parti pour « prévenir des ordres qui pourraient émaner du docteur Rainsart », qui profite de son ancienne position pour faire du débauchage⁸. Certains cadres, comme Roger Ramelot, le suivent⁹. Un flou demeure sur le nombre de francistes partis avec lui. Dominique Venner parle de « plusieurs centaines¹⁰ » tout comme Pierre Philippe Lambert¹¹. C'est là l'avis de Bucard lui-même qui évoque environ 500 départs¹². Paul Guiraud, au contraire, minimise ce nombre¹³. Jean Bassompierre nuance aussi cet afflux de francistes car nombre d'entre eux auraient déjà été miliciens d'après lui¹⁴. Il est ainsi difficile de savoir combien de francistes suivent Rainsart à la Milice française : en admettant que certains départs aient pu se faire de manière différée¹⁵, on peut estimer ce nombre à quelques

(1) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Protocole d'accord entre la Milice française et le Francisme. Voir annexe n° 3.

(2) Un débat existe pour expliquer la première inclination de Bucard à accepter. Serait-ce pour sauver la face et maintenir l'image d'un chef ayant encore la main sur les événements et les négociations ? C'est l'hypothèse d'A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, op. cit., p. 242-244.

(3) C'est le cas par exemple dans le Cher et dans la Marne. En revanche en Haute-Vienne, miliciens et francistes font preuve d'une grande hostilité réciproque. En fait, les réactions dépendent de circonstances locales, des rapports de force entre les différents mouvements, du caractère des chefs comme de la compatibilité des personnalités.

(4) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Procès-verbal du 27 février 1947.

(5) AN, F/7/15 273. Note du 11 mai 1944.

(6) AN, F/7/15 273. Note du 23 mai 1944. Ce moment de flottement est instrumentalisé par le PPF qui ordonne clandestinement à ses secrétaires fédéraux de recruter les désemparés. AN, F/7/15 273. Note du 20 mai 1944.

(7) Archives privées. Mémoires inédits de Pierre Gallet.

(8) AN, F/7/15 273. Note du 4 juillet 1944.

(9) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Roger Ramelot, 18 février 1947.

(10) Dominique Venner, *Histoire de la Collaboration*, Paris, Pygmalion, 2000, p. 445.

(11) P. P. Lambert et G. Le Marec, *Partis et mouvements de la collaboration*, op. cit., p. 98.

(12) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Procès-verbal du 27 février 1947.

(13) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Paul Guiraud, 14 février 1947.

(14) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Jean Bassompierre, 13 février 1947.

(15) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Roger Ramelot, 18 février 1947. Inversement, certains francistes ont rejoint la Milice avant le départ de Rainsart. C'est le cas par exemple du chef départemental des Jeunesses francistes

centaines¹. L'attitude de Rainsart est condamnée par les militants restant au parti de Bucard qui l'accusent de « combinaisons politiques² » et de « trahison envers le parti³ ». Rainsart est officiellement radié du Francisme le 22 juillet 1944.

Une intégration difficile à la Milice

Après un voyage à Vichy auprès de Darnand, Rainsart est nommé, le 10 mai, inspecteur général adjoint du maintien de l'ordre, poste créé par la loi du 24 avril 1944. Sa mission consiste à surveiller l'attitude des fonctionnaires des différentes polices, à « contrôler leur loyalisme à l'égard du gouvernement Laval-Darnand » dans ce qu'il appelle une véritable « chasse à l'homme »⁴. À ce poste, Rainsart manifeste à nouveau toute sa soif de pouvoir, de contrôle et son appétence pour la répression. Max Knipping raconte : « Dès le début, je me rendis compte rapidement que l'esprit partisan du Francisme avait imprégné profondément Rainsart qui fit preuve d'un manque de sang-froid en ayant tendance à amplifier, d'une manière exagérée, les faits qu'il relevait contre les fonctionnaires qu'il était chargé de surveiller ». Après deux affaires où Rainsart abuse de son autorité, Knipping fait « un rapport à Darnand à la suite duquel Rainsart fut relevé de ses fonctions [...] Darnand fut alors assez embarrassé de la personnalité de Rainsart et, après quelques hésitations, il songea à l'essayer dans les fonctions de chef de la Franc-

Garde de la zone nord »⁵. Il est nommé à ce poste le 17 juillet 1944 comme adjoint de Jean de Vaugelas⁶. Mais au vu de la situation militaire, Rainsart n'a pas plus la possibilité d'agir au sein de la Franc-Garde qu'en tant qu'inspecteur au maintien de l'ordre. Devant l'avancée alliée, il quitte Paris à la tête d'un convoi de miliciens le 17 août 1944⁷. Lui et ses hommes multiplient tout de même les coups de main : réquisition d'essence, de tabac et, surtout, de 300 millions de Francs à la Banque de France de Belfort le 6 septembre, en se prévalant d'un bon de réquisition signé de Darnand⁸. Arrivé à Belfort, Darnand décide de se débarrasser définitivement de cet exalté : il lui retire sa fonction de chef de la Franc-Garde et l'envoie diriger à Strasbourg le centre d'accueil pour les familles de miliciens. Mais il est rapidement en question pour la Milice de passer outre-Rhin et d'être incorporée dans des unités allemandes. Rainsart s'y refuse. Fin septembre 1944, il se rend à Ulm où Darnand a regroupé ses miliciens et donne sa démission⁹. Il vit ensuite quelques semaines à Neustadt avec sa femme et ses cinq enfants. En novembre, il gagne Strasbourg pour chercher une situation de médecin. Durant le trajet retour pour aller récupérer sa famille, il disparaît¹⁰.

Rainsart disparaît donc sans laisser de traces, en novembre 1944, après avoir donné sa démission

de l'Hérault, Max Durand, qui quitte le parti dès le mois de janvier.

(1) Lucienne Besnier, membre de la Main bleue, évoque tout de même un tiers de la Jeunesse franciste. SHD, GR 28P9 5064, dossier de Rainsart.

(2) AN, F/7/15 273. Note du 5 août 1944.

(3) AN, F/1a/3746. Rapport d'information sur les collaborateurs, 12 août 1944. Lucienne Besnier dénonce « un complot » pour « prendre la place de Bucard ». SHD, GR 28P9 5064, dossier de Rainsart.

(4) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition d'Auguste Cochenet, 5 février 1947.

(5) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Max Knipping, 31 janvier 1947.

(6) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Rapport de l'inspecteur Coutarel, 18 janvier 1945.

(7) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Pierre Gallet, 13 février 1947.

(8) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Rapport de l'inspecteur Genevois, 6 janvier 1947. L'épisode est narré par Jacques Delperrie de Bayac dans son *Histoire de la Milice*, Paris, Fayard, 1969, p. 559-561.

(9) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Max Knipping, 31 janvier 1947.

(10) AN, Z/5/35, dossier n° 1397. Déposition de Mme Rainsart, 30 avril 1945.

de la Milice. Plusieurs hypothèses ont été mises en avant. La moins vraisemblable serait que Rainsart eût été exécuté par des résistants après son départ de Belfort. Outre le fait qu'un tel acte n'aurait pas manqué d'avoir une certaine publicité dont les traces se seraient trouvées dans les archives, sa mise en œuvre semble assez improbable¹. Il était plus plausible qu'il eût été assassiné par des collaborateurs, francistes ou miliciens. Cette possibilité est suggérée par des témoignages d'époque, notamment celui du milicien Maurice Bertheux qui, dans ses *Mémoires*, rapporte que Rainsart aurait été successivement victime d'une tentative d'assassinat à Paris par les francistes, puis à Nancy par les miliciens². C'est l'idée qu'a retenue Alain Deniel qui écrit : « arrivé en Alsace, Rainsart fut abattu dans une rue de Strasbourg, vraisemblablement par des miliciens qui le suspectaient de passer dans l'autre camp³ ». Le milicien Georges Marionnet affirme ainsi avoir « la conviction que Rainsart a été tué en octobre 1944⁴ », sous-entendu, par des membres de la Milice après sa démission. C'est une éventualité que reprend Claude Rainsart, qui affirme que Darnand n'aurait pas admis la démission de son mari⁵. Dominique Venner et Jean-Marc Berlière penchent davantage pour une exécution commanditée par Bucard⁶. Ces hypothèses doivent également être écartées. Un tel acte aurait eu un retentissement tel qu'il eût été très difficile d'en garder le secret, or, aucun des principaux dirigeants du Francisme

ou de la Milice n'en parle. Demeure, en définitive, la réalité : Rainsart s'est échappé pour de bon puisque sa présence est attestée en Suisse en juin 1945⁷. Ainsi, à rebours de tout ce qu'il n'a cessé de prôner – la discipline, l'obéissance et l'exemplarité –, Rainsart s'est dérobé à la justice, autant qu'à ses responsabilités familiales et politiques.

Quoiqu'il en soit, plusieurs mandats d'arrêt sont émis à son encontre. Le premier émane de la cour de justice de Paris, en février 1945, pour intelligence avec l'ennemi. Dans la foulée, trois autres suivent : pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État en avril 1945⁸, pour arrestations illégales, séquestration, vol et intelligence avec l'ennemi et enfin à nouveau pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État⁹. Les jugements par contumace se multiplient. En juillet 1945 au Havre, il est condamné à mort¹⁰. En juillet 1946, la cour de justice de Seine-et-Oise le condamne à la dégradation nationale, à la confiscation des biens, à 20 ans de travaux forcés et d'interdiction de séjour. Enfin, en juillet 1948, la cour de justice de la Seine le reconnaît coupable d'intelligence avec l'ennemi et le condamne à nouveau à la dégradation nationale, la confiscation des biens et la peine de mort.

Le cas de Rainsart est éclairant à bien des égards. D'abord, il révèle un fonctionnement interne du Mouvement franciste marqué par des tensions, des jeux d'influence entre les comités locaux et le siège central. Il illustre

(1) Rainsart, très préoccupé par sa sécurité, se déplace en étant toujours armé. De plus, il a très vraisemblablement adopté une identité d'emprunt.

(2) Maurice Bertheux, *Jocrisse chez Tartuffe*, Non publié, p. 12.

(3) A. Deniel, *Bucard et le Francisme*, op. cit., p. 261.

(4) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Georges Marionnet, 19 février 1947.

(5) AN, Z/5/35, dossier n° 1397. Déposition de Mme Rainsart, 30 avril 1945.

(6) D. Venner, *Histoire de la Collaboration*, op. cit., p. 445 ; J.-M. Berlière, *Polices des temps noirs*, op. cit., p. 382.

(7) Une note des services de renseignement signale sa probable présence en Suisse en juin 1945. SHD, GR 28P9 5094, dossier Rainsart. Des proches de la famille Rainsart, contactés, rapportent que le docteur a trouvé refuge en Argentine avant de revenir mourir en France sous un faux nom à la fin des années 1990.

(8) ADMSM, 245 W 123. Mandat d'arrêt du juge Lhermitte, 12 avril 1945.

(9) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Rapport de l'inspecteur Prieur, 9 avril 1945.

(10) ADMSM, 245 W 123. Procès d'André Rainsart par la cour de justice du Havre.

également les rivalités de ligne politique et les incompatibilités d'humeur et de caractère. Au sein du Francisme comme dans tous les mouvements fascistes, le rapport au chef, à son image et à son autorité, est absolument déterminant. De ce point de vue, la chronologie est très parlante : Rainsart s'éloigne de plus en plus de Bucard pour des raisons politiques mais aussi personnelles, jusqu'à la rupture finale en 1944. Dans cette crise, la personnalité de Bucard importe peut-être moins que celle du docteur. Le chef du Francisme lui écrit : « Plus que tout autre, vous avez fait montre au Francisme d'un esprit supérieurement autoritaire, ne souffrant aucune restriction au service de l'obéissance¹ ». Rainsart est un obsédé de l'ordre et de la hiérarchie. Il n'est donc pas très étonnant que son comportement épouse ses idées, qu'il qualifie lui-même de « fascistes ».

Rainsart illustre également les faiblesses du fascisme français. En étudiant son itinéraire depuis ses premiers éclats jusqu'en 1944, on constate sans difficulté qu'il reprend à son compte l'essentiel de la doctrine fasciste et de son comportement². On note surtout une fascination et une imprégnation progressive par le national-socialisme. De ce point de vue, il entre sans aucun doute dans le processus de « dérive fasciste » mis en avant par Philippe Burrin³. Il s'agit même, en ce qui le concerne, d'une dérive nationale-socialiste. Pour autant, le cas Rainsart témoigne des limites de ce fascisme français. D'abord, avant la guerre, il existe un véritable blocage quant au rapport à l'Allemagne. Il est très difficile de se revendiquer de l'adversaire d'hier, d'autant que ce

dernier manifeste une francophobie grandissante durant les années 1930. Le Francisme, comme les autres partis nationalistes, est donc divisé sur l'attitude à adopter face aux nazis. Il faut aussi souligner le très grand isolement de ces fascistes français, dans la population bien sûr, mais aussi au sein de la mouvance nationaliste. Leur isolement est renforcé par la féroce compétition à laquelle se livrent tous ces militants pour être celui qui mettra en pratique leur idéal politique. Or, Rainsart ne supporte par la concurrence. De ce point de vue, il est très significatif qu'il multiplie les appartenances partisans et les démissions : les fascistes français sont, bien souvent, des dissidents plus que des marginaux. L'ambition et la soif de pouvoir dépassent-elles toutefois les convictions idéologiques ? C'est ce que pense l'un de ses anciens camarades : « L'idée maîtresse de Rainsart ; pas de programme défini mais chercher par tous les moyens à obtenir le pouvoir⁴ ». L'historien, à défaut d'être aussi affirmatif, peut au moins relayer la question.

*Antoine Limare,
Laboratoire SIRICE, Campus Condorcet,
93322, Aubervilliers, Cedex.*

Antoine Limare, agrégé d'histoire, est doctorant contractuel et chargé d'enseignement à Sorbonne Université. Ses sujets de recherche portent sur les droites françaises et le militantisme politique au 20^e siècle. Dernière publication : « Les catholiques de Seine-Inférieure face à la condamnation de l'Action française par le pape en 1926 », *Annales de Normandie*, 72 (1), 2022, p. 165-185. (proflimare@gmail.com)

(1) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Brouillon d'une lettre de Bucard, octobre 1937.

(2) Rainsart se présente toujours en uniforme, un revolver à la ceinture. Cf. annexe n° 2.

(3) Philippe Burrin, *La Dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Seuil, 1986.

(4) AN, Z/6/472, dossier n° 4530. Déposition de Robert Poimiroo, 24 février 1947.

Annexe n° 1



La carte d'adhérent de Rainsart au Francisme, avec le premier timbre pour 1935.

Source : AN, Z/6/472, dossier n° 4530.

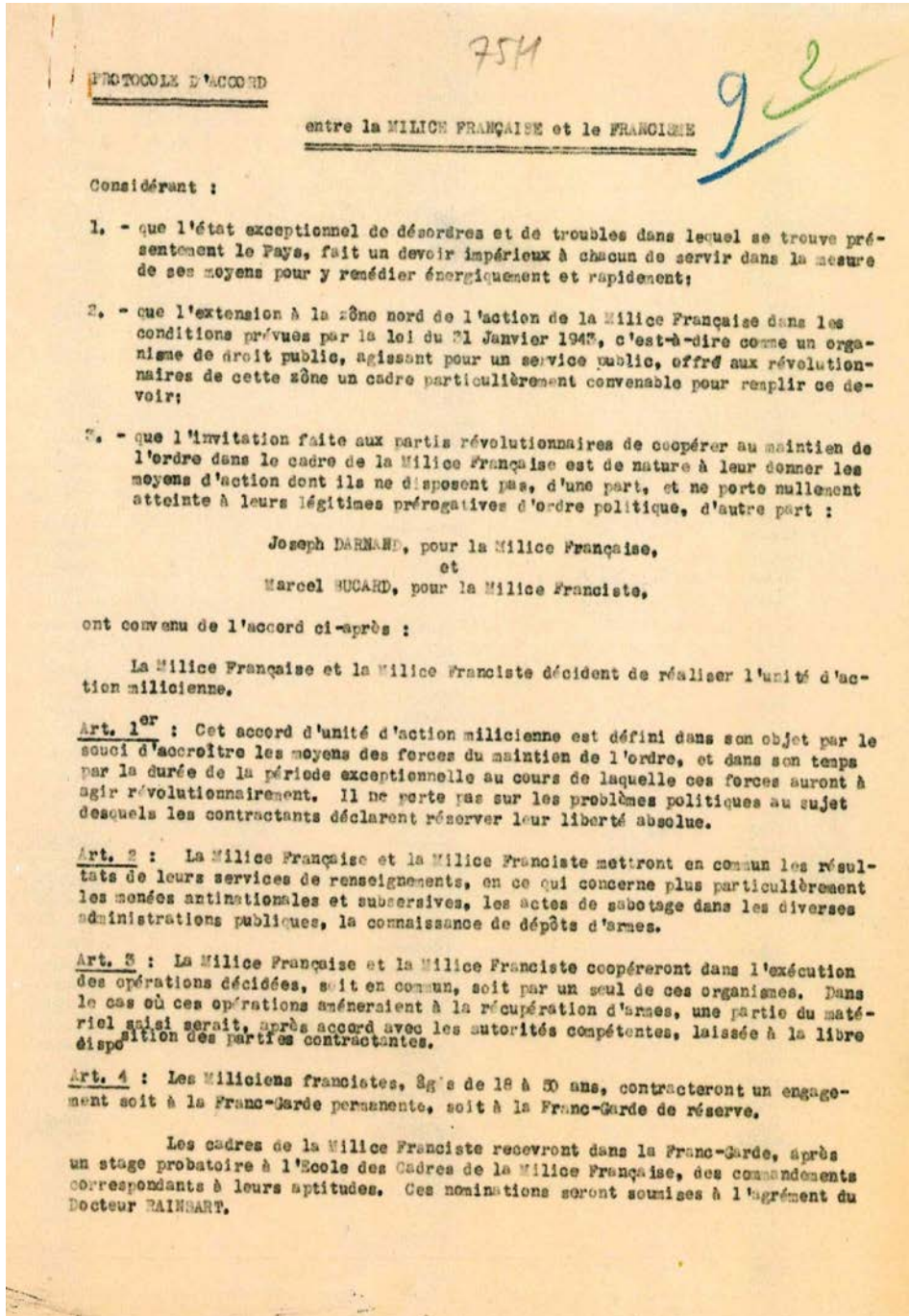
Annexe n° 2

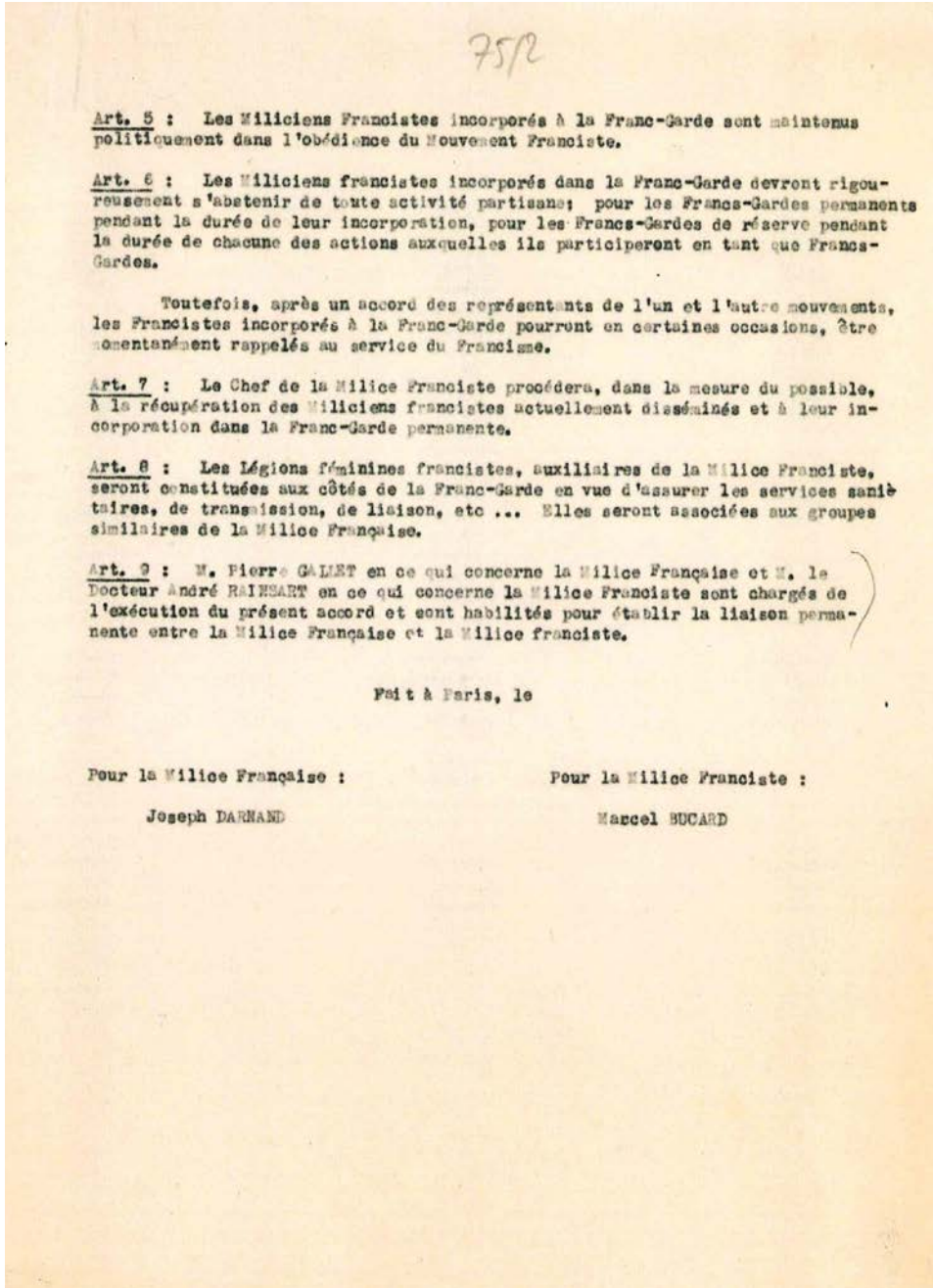


André Rainsart à la tribune du meeting du Front révolutionnaire national, 11 avril 1943.

Source : Collection privée.

Annexe n° 3





Extrait du protocole d'accord entre la Milice française et le Francisme.

Source : AN, Z/6/472, dossier n° 4530.